

# Pleudihen

Village



05/01/2024 n°2228

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 07/12 en Salle d'honneur de la Mairie. Les principales décisions prises sont les suivantes :

**INTERCOMMUNALITÉ – Rapport de la CLECT** : les élus adoptent ce rapport qui fixe l'attribution de compensation versée par Dinan Agglomération à Pleudihen au montant de 80.425€ pour l'année 2023. Cette attribution de compensation était de 131.906€ les années précédentes. Son montant est diminué de 51.481€, mais cette somme est reversée à la commune en tant que subvention pour l'exercice de la compétence Gestion des eaux pluviales urbaines. Cette compétence est théoriquement du ressort de l'agglomération, mais celle-ci a fait le choix de redonner son exercice aux communes en direct.

**URBANISME – Projet rue de Dinan**. Dans le cadre du réaménagement du site de l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers et avec l'objectif de sécuriser la rue de Dinan, le conseil municipal valide à l'unanimité le principe d'un échange de terrain avec la coopérative LES CELLIERS ASSOCIES. Pour la commune, l'intérêt de cet échange est d'agrandir l'espace aménageable (270 m<sup>2</sup> jouxtant la caserne) ; d'acquérir les 150 m<sup>2</sup> de la voie de desserte (près du calvaire) qui mène à l'aire de pique-nique et son parking et de supprimer les rotations poids-lourds via la rue de Dinan en permettant à la coopérative d'étendre son aire d'enlèvement pour laquelle les camions accèdent côté du Champ Mélet.

**AFFAIRES GÉNÉRALES – Désignation des référents déontologues pour les élus locaux** : les élus retiennent la proposition de l'association des maires des Côtes-d'Armor de désigner Mme Anne PERRIER, présidente du Tribunal administratif et de la Cour administrative d'Appel honoraire, M. Jean SIRINELLI, Professeur de droit public à l'université de Rennes, et Mme Armelle BOTHEREL, Maire honoraire de La Méaugon, ancienne présidente de l'AMF22, comme référents déontologues pouvant être saisis par tout élu municipal.

**AFFAIRES GÉNÉRALES – attribution de chèques CADHOC aux agents communaux** : le conseil municipal renouvelle l'attribution de 40€ par agent communal.

**AFFAIRES SCOLAIRES – Dotation de fonctionnement de l'école Notre-Dame** : Françoise VAN DIEN, adjointe, propose une dotation de 95.600,97€ pour l'école privée sous contrat Notre-Dame, soit 861,27€ uniquement pour les 111 enfants pleudihennais scolarisés sur l'effectif total de 159. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**ENFANCE – JEUNESSE. ALSH : reversement aux communes de Saint-Hélen et La Vicomté-sur-Rance** : dans le cadre de l'ALSH mutualisé mis en place depuis 2019, les recettes sont encaissées intégralement par Pleudihen qui reversera 11.569,03€ à Saint-Hélen et 18.340€ à La Vicomté-sur-Rance, correspondant à l'exercice Août 2022 – Juillet 2023.

**CULTURE ET CITOYENNETÉ – Convention Communauté de communes « De l'Oust à Brocéliande Communauté »** : Jacques TERRIERE, Adjoint, propose la signature d'une convention de partenariat, par l'intermédiaire du Musée de la Résistance en Bretagne, pour mener des actions de sensibilisation et de transmission de mémoire.

**ECONOMIE – Ouverture exceptionnelle des commerces les dimanches 24 et 31/12/23** : les élus autorisent les commerces pleudihennais à déroger à la règle du repos dominical pour les salariés, et à ouvrir exceptionnellement ces deux dimanches.

**ENVIRONNEMENT – Convention STEREDENN 2024** : Sur proposition de Pierre CHOUIN, Conseiller délégué, le conseil valide la convention avec une prestation prévisionnelle de 25 jours de travail et un montant ne pouvant être supérieur à 11.000€.

**NAUTISME – Liste d'attente mouillages ZMEL de Mordreuc** : En raison de difficultés d'attribution des mouillages, Patrice ROBIN, Conseiller délégué, expose le souhait de la Commission Nautique de demander une participation de 20€ annuelle pour frais de gestion pour toute personne s'inscrivant sur la liste d'attente à compter du 01/01/24.

**DIVERS – Boîtes à livres** : Armoires réalisées par l'Atelier de la Godille (la Ville Ger) avec des essences locales, elles seront installées au Buet, à Mordreuc et au Val-Hervelin.

**DIVERS – Défibriateur** : Après celui installé à la Salle des Fêtes, un 2ème défibriateur automatisé externe (DAE) est accessible dans l'ancienne cabine téléphonique, place de l'Eglise.



Vous êtes  
cordialement  
invités à la

**CÉRÉMONIE  
DES VŒUX 2024**

**DIMANCHE 7 JANVIER  
11H45 - SALLE DES FÊTES**



**MARCHÉ**

Tous les MARDIS

9h/13h, place de la mairie

### CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous  
02.96.88.20.55

Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30
Jeudi	14h-17h00
Samedi	9h-12h30

### INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers : 18  
Urgence : 15.

Cabinet Médecins : 02.96.83.20.25

Samedis matin sur RDV

Pharmacie : 3237

Sage-femme ☎09.84.45.25.37

Cabinet infirmier ☎02.96.88.28.57

Ambulances de La Rance

☎02.96.83.38.64

**TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).**

Dans les villages : mardi 16/01  
Dans le bourg : tous les mardis



# Pleudihen Agenda de l'hiver

**Ven. 05/01** : vœux et galette des rois du Stade Pleudihennais

**Dim. 07/01** : vœux de la municipalité

**Je. 11/01** : AG des anciens combattants et galette des rois avec le club des aînés

**Vendredi 12/01** : concours de belote à l'école du Sacré-Coeur

**Samedi 13/01** : cérémonie de la Sainte-Barbe

**Samedi 13/01** : assemblée générale de La Chapelle fleurie

**Dim. 14/01** : loto organisé par l'APE

**Dim. 14/01** : concert de Noël à l'Église Notre-Dame

**Samedi 20/01** : concours de pétanque

**Samedi 20/01** : assemblée générale du Palet

**Sam. 27/01** : ass. générale Comité Fête et culture

**Dimanche 28/01** : concert organisé par l'APE



## STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL VŒUX ET GALETTE DES ROIS

**VENDREDI 05/01, 19H, SALLE DES FÊTES**

Ouvert à tous les joueurs, dirigeants et partenaires du Stade Pleudihennais, accompagnés de leurs épouses, compagnes, ou de leurs parents (pour les plus jeunes). Sont également conviées toutes les « familles d'accueil » de l'EuroPoussins 2023.

### PROGRAMME DU WEEK-END

**SAMEDI 6 JANVIER.** Pôle féminin. De U8 à U18 : repos.

Pôle masculin. De U6 à U13 : plateaux ou matches ou entraînements ou repos. U14 : Pleudihen reçoit Beaussais à 15h. U15 : Pleudihen va à Plouasne à 15h30. U16 : repos. U17 : Pleudihen va à Plémet à 13h.

**DIMANCHE 7 JANVIER.** Seniors A, B, C, D : repos.

## ANCIENS COMBATTANTS - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JEUDI 11 JANVIER 2024, 14H00, SALLE DES FÊTES

L'Amicale des Anciens combattants et victimes de guerre de Pleudihen-sur-Rance organise son AG, le jeudi 11 janvier. Cette réunion sera suivie ensuite de la galette des rois, conjointement avec le club des Aînés.

## CLUB DES AÎNÉS – GALETTE DES ROIS JEUDI 11 JANVIER, 14H30, SALLE DES FÊTES



Le club des aînés organise pour tous ses adhérents sa galette des rois. Inscriptions auprès de Jeannine DUFEIL au 02.96.83.24.70.



## LA CHAPELLE FLEURIE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 13 JANVIER, 17H30, SALLE BEAUMARCHAIS

L'assemblée sera suivie de la Galette des rois

# PLEUDIHEN



## CONCOURS de BELOTE

**VENDREDI 12 JANVIER**  
2024 - ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR

**NOMBREUX LOTS**  
1<sup>er</sup> PRIX : BONS D'ACHATS  
D'UNE VALEUR DE 70 €



ENGAGEMENTS GC - À PARTIR DE 19H45

## JOURNAL ANNUEL 2023

Dans ce magazine couleur de 32 pages, vous retrouverez la rétro de l'année et des infos pratiques.

Il paraîtra en janvier et sera distribué à domicile par les élus.



*Concert de Noël !*

*Pleudihen sur Rance*

*14 janvier 2024*

*À 17h00*

*Chorale du Cours Sainte-Anne*

*Château de Kernabat - 22200 Plouisy - 02 96 40 02 19*

*Entrée gratuite !*

## SUPER LOTO DIMANCHE 14 JANVIER SALLE DES FÊTES, À PARTIR DE 12H

Avec Dom'Animation.

A gagner : 1 bon d'achat de 500€, 1 bon d'achat de 300€, 1 bon d'achat de 200€, 4 bons d'achat de 100€, 9 bons d'achat de 50€, 9 bons d'achat de 40€, 9 bons d'achat de 30€, 1 série alimentaire, 1 série apéritive + 1 lot surprise !

Ouverture des portes à 12h, début du loto à 14h.

Prix des cartes : tarif unique 2€ la carte ! Pour une plaque de 8 achetée, 1 carte offerte. Pour une plaque de 10 achetée, 2 cartes offertes. Cartes surprise : 2€ la carte, 5€ les 3 cartes.

Réservation au 06.83.17.17.95.

Organisé par l'APE de l'Ecole Entre Terre et Mer.



## Recensement de la population 2024

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Des agents recenseurs recrutés spécifiquement viendront à votre rencontre.